

## Héritage des colons: les élites merina et côtières

Jacqueline Ravelomanana

► **To cite this version:**

Jacqueline Ravelomanana. Héritage des colons: les élites merina et côtières. Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2016, Elites dans les pays de l'Indianocéanie (XVIIIe-XXe siècles), pp.359-362. hal-03271039

**HAL Id: hal-03271039**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271039>**

Submitted on 25 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Héritage des colons: les élites merina et côtières

Jacqueline Ravelomanana  
Professeure d'Histoire contemporaine  
Université d'Antananarivo

Cet article est tiré d'une partie d'un écrit publié dans un ouvrage collectif intitulé *Mayotte dans la République* sous la direction des professeurs Laurent Sermet et Jean Coudray, aux éditions Montchrestien en 2004. Mon article concernait « Le statut personnel à Madagascar. Hier et aujourd'hui ».

J'ai repris une partie pour ce colloque d'aujourd'hui qui me permet une relecture de ce que j'ai écrit et d'actualiser certains éléments de mon article.

L'histoire de Madagascar est complexe. Au plan idéologique et officiel, la colonisation peut être divisée en deux périodes : celle du Général Gallieni et celle de ses successeurs.

Pour notre analyse, cette division va se situer dans les années 1920-1925. C'est l'époque de l'émergence d'une nouvelle classe politique malgache, avec Jean Ralaimongo d'une part, et d'autre part avec l'entrée de deux représentants malgaches aux Premières Délégations économiques et financières (1921-1924).

En fait ces institutions, pouvant évoquer les problèmes venant de la base même, font vaciller la légitimité du pouvoir absolu de l'administrateur colonial. La politique « le social » – nouvelle dénomination de la politique indigène à partir du gouvernement de Marcel Olivier (1924-1930) – entame un « gouvernement d'opinion », qui sera continué par la « politique de sympathie » du Gouverneur Général Léon Cayla après 1930. « Les colons, pour leur part, ont joué dans tout cela le rôle de l'apprenti-sorcier. Car ce sont eux qui sont à l'origine du processus que l'on peut considérer comme la naissance d'un système représentatif limitant l'absolutisme du pouvoir, système dont très vite les colonisés assujettis ont su faire un bien meilleur usage qu'eux ».

### **1. Le statut personnel malgache : entre réalité sociale et administration coloniale**

Pendant la période coloniale, le statut personnel du Malgache était beaucoup plus focalisé sur son appartenance aux groupes autochtones. Les principes que le Général Gallieni avait préconisés : « Il fut recommandé d'une manière générale aux commandants de cercle de toujours se laisser guider par ces deux principes : politique des races et destruction de l'hégémonie hova », ses successeurs les appliquèrent fidèlement.

C'est dans cette période qu'il est intéressant d'essayer d'analyser comment les Malgaches vont appréhender leur statut. Car « libérés » des contradictions engendrées par le système colonial et l'idée de justice galvaudée en toutes

circonstances et surtout par le système éducatif, les Malgaches vont pouvoir se situer les uns par rapport aux autres, non plus seulement selon les critères traditionnels, mais aussi selon leurs réactions sous l'ordre colonial.

En effet, sous la colonisation, des groupes de personnes vont faire leur apparition en tant que groupes intermédiaires pour plusieurs raisons. Produits de la colonisation elle-même, bien que tirillés entre deux mondes, ils ont su tirer profit de leur position dans la hiérarchie sociale de la Première République (1960-1972). Ils vont dominer la société par leur influence, leur prestige, leurs pouvoirs économique, culturel, politique. A priori, ils ne sont pas des personnes que l'on peut qualifier de « neuves ». En réalité ils doivent appartenir à ces groupes qui ont pressenti que le fait colonial est un phénomène durable. Sous la colonisation, ils servaient d'intermédiaires, quitte à être taxés de traître en période de crise et de porte-parole des Malgaches en temps normal, ils ont servi d'auxiliaires aux autorités coloniales.

## **2. L'émergence des élites colonisées : substrat social de l'époque actuelle**

Relais entre les autorités coloniales et la grande majorité des Malgaches, ils forment des « élites », en contact avec deux cultures. Face aux élites de l'Ancien Ordre, cette nouvelle catégorie est soutenue par le système colonial. Avant l'Indépendance, avant 1958-1960, ces membres de l'élite étaient déjà ciblés par l'administration coloniale. Pour illustrer ces faits citons deux exemples donnés par l'historien Jean Fremigacci : « Ils sont très bien "appréciés" par les autorités (...) Le commerçant Rasamoely-Rainizafimanga<sup>924</sup> est un notable influent et très estimé de ses compatriotes » selon le chef de province Pochard et l'autre exemple est celui d'Edouard Andriamirado<sup>925</sup>, président du Fokonolona et notable d'Arivonimamo. Il est « très estimé, il exerce une influence notoire sur ses compatriotes. Ces deux nouveaux délégués sont instruits et parlent bien le Français. Est-il besoin de préciser qui ils sont, et quel sera le rôle de leurs descendants ? ».

A voir ces noms, on peut dire que la politique des races est encore restée un vœu pieux. Car même au niveau de la représentation des provinces, les Merina étaient nombreux et s'imposaient aussi de par leur culture. Mais un

---

<sup>924</sup> La famille Rainizafimanga compte de nos jours plus de 4000 membres éparpillés dans le monde et la plupart occupent des postes importants. Ceux qui sont restés à Madagascar sont toujours au pouvoir et en particulier dans le monde des Finances. Ainsi le premier gouverneur de La Banque Centrale, Léon Rajaobelina, appartient à la famille Rainizafimanga. Il devint par la suite Ambassadeur de Madagascar à Washington. Longtemps conseiller spécial des Présidents de la République comme Didier Ratsiraka et actuellement de Hery Rajaonarimampianina, il a en même temps des postes à haute responsabilité comme président des conseils d'administration ou directeur régional d'organisme international. Un de ses parents, Frédéric Rasamoelina, devint lui aussi Gouverneur de la Banque Centrale et avant ce poste, il fut sénateur. Au Ministère des Finances, ils ont été nombreux à avoir des fonctions de haut niveau.

<sup>925</sup> Edouard Andriamirado était le père du journaliste Sennen Andriamirado de *Jeune Afrique*, biographe de Thomas Sankara. Edouard Andriamirado devint le premier chef de province malgache de la province de Tananarive.

fait nouveau peut être signalé. Les côtiers lettrés et les descendants des familles mixtes franco-malgaches vont émerger : exemple du délégué de Tamatave en 1924, Patureau<sup>926</sup>.

Ces formes de collaboration vont être beaucoup plus étendues. La France avait au moins deux raisons pour les appliquer :

- la continuation de la politique des races
- la préparation des futurs cadres côtiers.

Nous verrons apparaître des noms comme Philibert Tsiranana, futur Premier Président de la République (1960-1972), Albert Sylla, son futur Ministre des Affaires Etrangères et père de Jacques Sylla, Premier Ministre et Président de l'Assemblée Nationale sous Marc Ravalomanana (2002-2009).

Cependant, certains de ces membres ne vont pas jouer le jeu des intermédiaires. Ce comportement peut s'expliquer de plusieurs façons. Tout d'abord, il y avait ceux qui vont se retrouver dans les mouvements anticolonialistes. Cette catégorie de personnes se trouvera dans toutes les couches sociales de l'île. Elle se fera remarquer par sa position radicale et généralement va se retrouver sans relêve car décimée par les différentes répressions. Des familles entières disparaîtront dans les années 1947 et suivantes.

Une autre raison de ce non-ralliement de certains membres des « élites » est le comportement des colons eux-mêmes. « Les colons sont les premiers responsables de leur échec, qu'ils doivent non seulement à leur attitude à l'égard des Malgaches et du pouvoir, mais aussi à leurs propres faiblesses... ». Cette position radicale peut être illustrée par le Docteur Raseta, l'un des trois députés de Madagascar à l'Assemblée Constituante en France en 1945. En 1960, Raseta n'accepte pas « l'indépendance à l'amiable ».

L'absence de la perception de l'intérêt général est une autre cause de dissension. Lorsque le gouvernement n'agit qu'en fonction des seuls avantages d'un nombre très déterminé d'individus, la réaction logique de ceux qui sont ignorés est de ne pas « accepter », même sous l'ordre colonial. En réalité, l'application des décisions gouvernementales était toujours accompagnée de ces deux critères – qui sont toujours aussi vivants et bien coriaces de nos jours : le premier est la politique des races, aujourd'hui traduit en termes de « cause côtière ». Et le deuxième est celui du Madagascar utile et de circonstance.

Les Malgaches, malgré ces positions d'anti-français et/ou francophiles, ont tous bénéficié de l'ordre colonial à différents degrés d'intensité. Ils n'ont eu qu'une attitude de « classe », combinant selon les circonstances, collaboration et résistance à la colonisation (1896-1972), ordre social et nouvelle politique (1972-2001)-(2001-...).

---

<sup>926</sup> La famille Patureau est une alliée de la famille Velonjara. Cette dernière est connue par ses filles : l'une, Céline, épouse du Président Didier Ratsiraka, l'autre Hortense, épouse du Général Raveloson Mahasampy et mère de Thierry Raveloson, aujourd'hui, sénateur nommé par le Président Hery Rajaonarimampianina et une autre qui a épousé le colonel Patureau.

## Conclusion

La dernière période de la colonisation verra des tentatives d'administration associant des Malgaches « éclairés », genre d'essai d'application de la Loi-cadre, dont l'objectif est « le désir d'associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres et de prendre à cet effet des mesures de décentralisation et de déconcentration administratives » ( loi Defferre de 1956). Au niveau concret, effectif, la loi-cadre va être appliquée en grande partie par la Première République (1960-1972).

L'idée communément reçue, divise d'une manière globale, la société coloniale en deux grands groupes ; d'un côté, le FANJAKANA étranger, regroupant l'administration et les colons et de l'autre, la grande masse des Malgaches, cette dernière n'ayant que deux genres de réaction face au pouvoir colonial : les révoltes ou le ralliement à un « nationalisme moderniste ». Ce schéma raccourci ne considère que les résultats du rapport des forces sociales et politiques et occulte complètement la diversité et la complexité des structures et des relations dans la société coloniale. En réalité, il est essentiel de dégager les problèmes de ce temps pour comprendre les traits caractéristiques et fondamentaux de notre époque.

Ceci peut paraître paradoxal, pourtant on ne peut pas faire l'impasse sur l'Etat colonial et sa société, si l'on veut appréhender la situation de chaque intervenant politique et même social d'aujourd'hui.

La colonisation n'a pas formé un seul bloc. Et c'est cet héritage qui va nous permettre de comprendre l'attitude de tout un chacun

## Bibliographie

Boiteau P., *Madagascar, Contribution à l'Histoire de la Nation malgache*, Editions sociales et Ministère de la Culture et de l'Art Révolutionnaires, 1982.

Fremigacci J., « Origines et limites d'un parlement colonial : les Premières Délégations économiques et financières (1921-1924) », *Omalý sy Anio*, n° 29-39,

Gallieni J., *Neuf ans à Madagascar*. Paris : Hachette, 1908, 371 p.

Heseltine N., *Madagascar*. London : Praeger Publishers, 1968, 301 p.

Rakotomanga M., *Les Forces Armées Malgaches. Entre devoir et pouvoir*. Paris : L'Harmattan, 1998, 220 p.

Ravelomanana J., « Le statut personnel à Madagascar, Hier et aujourd'hui » in *Mayotte dans la République*, Sermet L. et Coudray J. (dir.). Paris : Ed. Montchrestien (Lextenso – LGDJ), 2004, 715 p.

Tronchon J., *L'insurrection malgache de 1947*. Paris : Karthala, 1986, 394 p.